

Ecole Privée Mixte du Sacré-Cœur  
13, rue du Prieuré  
85500 St Paul-en-Pareds

Tél : 02 51 92 08 09



Le 1er septembre 2022,

A tous les parents d'élèves,

Après ces vacances, il était temps de reprendre le chemin de l'école. Nous espérons qu'elles vous auront permis de passer de bons moments en famille, de rencontrer de nouvelles personnes, de découvrir de nouveaux horizons ou tout simplement de vous reposer.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous faites en nous confiant vos enfants et nous ferons en sorte de tout mettre en œuvre pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes.

Ensemble, nous allons vivre et travailler autour de projets variés qui vont ponctuer le quotidien des classes de l'école. Tout au long de cette nouvelle année, votre soutien nous aidera à accomplir notre tâche d'enseignement et d'éducation.

La circulaire contient un certain nombre de points importants valables pour toute l'année. Aussi, nous vous demandons de la garder précieusement et de vous y référer en cas de besoin.

Le règlement de l'école est à consulter sur le site internet : nous vous demandons de le lire attentivement.

L'équipe enseignante

# Année scolaire 2022 – 2023

## ● Structure pédagogique :

L'école se compose de sept classes réparties comme suit :

- P.S./M.S. (20 élèves) : avec Sophie Pasquier
- M.S./G.S. (24 élèves) : avec Anne-Sophie Botton
- G.S./C.P. (24 élèves) : avec Blandine Piveteau
- CP/C.E.1. (26 élèves) : avec Aurélie Guilloteau
- C.E.2. (22 élèves) : avec Flavie Réveiller
- C.M.1. (24 élèves) : avec Christine Cormerais
- C.M.2. (21 élèves) : avec Freddy Piveteau et Nathalie Moussion le vendredi et un lundi sur trois.

Enseignante spécialisée : Catherine Jeanneau

Mme Tiphaine Remigereau assurera ses fonctions d'aide maternelle auprès de P.S.  
Mme Cathy Penaud assurera ses fonctions d'aide maternelle auprès des M.S./G.S.  
Mme Angéline Deriu assurera ses fonctions d'aide maternelle auprès des G.S./CP  
Mme Aurélia Palardy sera dans notre école cette année en contrat d'apprentissage

Les rencontres parents/enseignants se feront sur rendez-vous, n'hésitez pas à anticiper.

## ● Réunions de classe :

PS : Vendredi 9 septembre à 18h30
MS/GS : Lundi 19 septembre à 18h30
GS/CP : Jeudi 22 septembre à 18h30 pour les CP et 20h00 pour les GS
CP/CE1 : Jeudi 22 septembre à 18h30
CE2 : Mardi 20 septembre 18h30
CM1: Mardi 27 septembre à 18h30
CM2 : Lundi 26 septembre à 18h30

Vous êtes invités à participer à la réunion d'information dans la classe de votre enfant.

Cette réunion est importante. Les enseignants vous présenteront le programme et le déroulement d'une journée de classe et expliqueront ce qu'ils attendent du travail des enfants, ce qui vous concerne particulièrement. **Les enfants n'y ont pas leur place.**

Cette réunion n'exclut pas les rencontres individuelles. Il nous semble en effet indispensable de vous rencontrer pour parler de votre enfant. Nous en avons besoin pour mieux le connaître. Vous en avez besoin pour mieux le comprendre. Il en a besoin pour sentir que vous vous intéressez à lui et que parents et enseignants travaillent ensemble dans son intérêt.

Vous pouvez prendre rendez-vous par l'intermédiaire de la pochette de correspondance.

● **L'accueil** à partir de 8h35 se fera **dans les classes pour tous les enfants de l'école** et à 13h35 sur la cour maternelle.

Nous rappelons qu'il est important que chacun **se gare sur le parking, il est interdit de s'arrêter devant le portail.**

● **La sortie** des enfants à 12h15 et 16h30, se fera par fratrie, en commençant par les plus grands.

Informations à transmettre à toutes les personnes qui viennent chercher les enfants à l'école.

● **Culture chrétienne/catéchèse**

**L'équipe de bénévoles est toujours heureuse d'accueillir de nouveaux catéchistes.**

● **Livres scolaires**

Les livres et les fichiers mis à la disposition des enfants doivent être couverts. Vous veillerez au soin apporté aux livres, y compris les livres empruntés à la bibliothèque, et à un bon état du matériel de chaque enfant : crayons, règle, gomme... tout au long de l'année.

● **Assurance :**

Je vous rappelle que l'assurance scolaire sera automatiquement imputée sur la facture annuelle concernant les frais scolaires que vous recevrez début septembre.

● **Retour des imprimés :**

Pour ceux qui ne nous les auraient pas rendus, nous vous remercions de les retourner à l'école pour le **9 septembre 2022 au plus tard.**

## ● Calendrier scolaire 2022 – 2023

<b>Rentrée des élèves</b>	le jeudi 1er septembre
<b>Vacances de Toussaint</b>	du vendredi 21 octobre au lundi 7 novembre
<b>Vacances de Noël</b>	du vendredi 16 décembre au mardi 3 janvier
<b>Vacances d’Hiver</b>	du vendredi 10 février au lundi 27 février
<b>Vacances de Printemps</b>	du vendredi 14 avril au mardi 2 mai
<b>Pont de l’Ascension</b>	du mardi 16 mai au lundi 22 mai
<b>Lundi de Pentecôte</b>	lundi 29 mai
<b>Vacances d’été</b>	le vendredi 7 juillet après la classe

Les vacances débutent après la classe, le soir des jours indiqués, la reprise des cours a lieu le matin des jours indiqués.